



Dans ce numéro

1. La carte de pêche 2018
2. Où se la procurer ?
3. Les changements dans la réglementation
4. Agenda

La carte de pêche en 2018

La carte de pêche 2018 est bientôt en vente !

Pour vous la procurer, rendez-vous à partir du 15 décembre sur <https://www.cartedepeche.fr/> ou chez un dépositaire dont vous trouverez la liste au verso de ce bulletin.

Pensez à vos cadeaux de Noël !!!




Dès le 15 décembre, je prends
ma carte de pêche 2018
SUR
cartedepeche.fr
(de chez vous ou chez votre distributeur habituel)

GRAND JEU
Du 15 décembre 2017 au 31 janvier 2018,
jouez et gagnez des lots sur www.cartedepeche.fr/grandjeu

Toute personne exerçant la pêche en eau libre doit justifier de son adhésion à une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

Achetez votre carte
du 15 décembre au 31 janvier
sur...



...et participez au Jeu Concours organisé par la Fédération Nationale pour la Pêche en France.



TARIFS

CARTES DE PECHE 2018

Produits	Cartes de pêche et timbre CPMA préimprimé	Tarif	
Carte Personne Majeure		CPMA	34,20 €
		FDAAPPMA	22,20 €
		AAPPMA	20,00 €
		TOTAL	76,40 €
Carte Interfédérale CHI / EHGO / URNE		CPMA	34,20 €
		EHGO	19,60 €
		FDAAPPMA	22,20 €
		AAPPMA	20,00 €
TOTAL	96,00 €		
Carte Personne Mineure		CPMA	2,20 €
		FDAAPPMA	8,80 €
		AAPPMA	8,00 €
		TOTAL	19,00 €
Carte Découverte -12 ans		CPMA	0,50 €
		FDAAPPMA	2,50 €
		AAPPMA	3,00 €
		TOTAL	6,00 €
Carte Découverte Femme		CPMA	12,70 €
		FDAAPPMA	8,30 €
		AAPPMA	12,00 €
		TOTAL	33,00 €
Carte Journalière		CPMA	3,20 €
		FDAAPPMA	3,80 €
		AAPPMA	5,00 €
		TOTAL	12,00 €
Carte hebdomadaire		CPMA	12,30 €
		FDAAPPMA	9,70 €
		AAPPMA	10,00 €
		TOTAL	32,00 €

Ces tarifs concernent les AAPPMA en réciprocité ;
les AAPPMA non-réciprocaires peuvent proposer des tarifs différents

Où l'acheter ?

DEPOSITAIRES DANS LE DEPARTEMENT PAR AAPPMA

DECATHLON BESSONCOURT Tel : 03 84 28 54 18	Toutes les AAPPMA du département	
AUCHAN (Espace Billeterie) 90160 BESSONCOURT Tel : 03 84 54 84 54	Toutes les AAPPMA du département	
NATURA PECHE Route de Montbéliard - 90400 ANDELNANS Tel : 03 84 90 03 91	AAPPMA Belfort-Bavilliers AAPPMA Bessoncourt AAPPMA Bourogne AAPPMA Chèvremont AAPPMA Foussemagne	AAPPMA Giromagny AAPPMA La Plongeotte AAPPMA Montreux-Château AAPPMA Morvillars AAPPMA Trévenans
LA CABANE DE PECHE 3 Rue du 14 Juillet - 90000 BELFORT Tel : 03 84 21 51 10	AAPPMA Belfort-Bavilliers AAPPMA Giromagny	
4 SAISONS PECHE 42 Grande Rue - 90200 GIROMAGNY Tel : 09 53 34 59 75	AAPPMA Belfort-Bavilliers AAPPMA Giromagny	
CAMPING DES FORGES Rue du Général Béthouart - 90000 BELFORT Tel : 03 84 22 54 92	AAPPMA Belfort-Bavilliers	
AUTO-ECOLE KLOPFENSTEIN 88 bis Rue du Général de Gaulle - 90850 ESSERT Tel : 03 84 22 38 00	AAPPMA Belfort-Bavilliers	
TABAC PRESSE SNC RAME 1 Rue du Général de Gaulle - 90120 MORVILLARS Tel : 03 84 27 80 04	AAPPMA Morvillars	

Les changements dans la réglementation



En 2018, quelques changements interviennent dans la réglementation départementale, à savoir :

- **Le brochet** en NO-KILL sur tout le linéaire de la Bourbeuse
- **La truite** : Sa taille minimale de capture passe à **30 cm**
Son nombre de capture est de **6, dont 3 Truites fario au maximum**

CORMORANS

La nouvelle campagne de recensement se déroulera en Janvier 2018.
Par conséquent, **l'interruption des tirs de Grands Cormorans**
sera effective pendant les deux semaines précédant le comptage du
15 janvier 2018

À venir...

15 Décembre 2017

Mise en ligne des cartes de pêche 2018

Dimanche 7 Janvier 2018 à 10h00

AG AAPPMA Trévenans – Salle des Fêtes



Nous contacter

**Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu
Aquatique du Territoire de Belfort**

3A Rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : contact@fede-peche90.fr

Site internet : <http://territoiredebelfort.federationpeche.fr>